

PLANISEAL PK

Enduit mince d'imperméabilisation et de cuvelage à très hautes performances



APPLICATION

- Travaux de cuvelage sur support béton.
- Imperméabilisation intérieure et extérieure des parois enterrées de bâtiment.
- Imperméabilisation de bassins et de piscines.
- Prévention et protection contre les infiltrations d'eau, en pression et contre-pression.
- Réalisation de coupures de capillarité pour éviter les remontées d'eau entre les fondations et les murs en élévation (travaux neufs).
- Imperméabilisation d'aqueducs et de bassins de stockage d'eau potable.

Quelques exemples d'application

Imperméabilisation de :

- parking enterrés privatifs et collectifs ;
- sols et murs intérieurs et extérieurs de parties enterrées de bâtiment (caves, sous-sols, murs de descente de garage, garages, chaufferies) ;
- bassins et réservoirs d'eau ;
- fosses d'ascenseurs ;
- tunnels et galeries ;
- murs de fondations ;
- canaux d'irrigation et aqueducs d'eau potable.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Planiseal PK est un enduit à base de ciment, de charges de granulométrie sélectionnée, de résines synthétiques et d'adjuvants spécifiques mis au point selon une formule développée dans les laboratoires de R&D MAPEI.

Après gâchage, **Planiseal PK** donne un enduit fluide, qui s'applique facilement à la brosse, à la spatule ou par projection, assurant une parfaite imperméabilité en pression et contre-pression d'eau et une très bonne adhérence au support. De plus, grâce à ses résistances mécaniques élevées notamment à l'abrasion,

Planiseal PK peut être laissé nu et directement sollicité par la circulation de véhicules légers.

Planiseal PK répond aux exigences définies par la norme EN 1504-9 («*Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton : définition, exigences, contrôle qualité et évaluation de la conformité. Principes généraux pour l'utilisation des produits et des systèmes*») et aux exigences minimales requises par la norme EN 1504-2 revêtement (C) selon les principes MC et IR («*Systèmes de protection de la surface en béton*»).

Documents de référence :

- DTU 14.1 "Travaux de cuvelage".
- Cahier des charges n°09.01.
- Attestation CLP (Conformité aux Listes Positives) du laboratoire CARSO.

INDICATIONS IMPORTANTES

- Ne pas utiliser **Planiseal PK** pour résoudre les problèmes de condensation interne.

- Ne pas utiliser sur des supports en plâtre, plâtre car- tonné, enduits plastiques, enduits à la chaux, parois peintes, panneaux d'aggloméré de bois...
- Ne pas mélanger **Planiseal PK** avec des adjuvants, du ciment ou des charges.
- Ne pas utiliser sur supports flexibles et instables.
- Ne pas appliquer **Planiseal PK** sur des supports présentant de l'eau stagnante en surface.
- Ne pas utiliser le produit si le sac est endommagé.
- Respecter le dosage en eau préconisé.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

La surface à imperméabiliser doit être parfaitement propre et solide.

Éliminer toutes parties peu cohésives ou non adhérentes ainsi que toutes substances pouvant nuire à l'adhérence, par un moyen mécanique adapté (brossage, lavage haute pression).

Les enduits existants devront être parfaitement adhérents au support.

Traiter les fissures éventuelles ou réparer les zones dégradées avec un des produits de la gamme **Mapegrout** ou **Planitop** (se référer à la fiche technique du produit choisi). Bloquer les éventuelles venues d'eau avec **Lamposilex**.

Saturer d'eau quelques heures avant l'application et laisser ressuer. Il ne doit pas présenter d'eau stagnante en surface au moment de l'application.

Préparation de la gâchée

Dans un récipient propre, verser la quantité d'eau nécessaire (en fonction de la consistance désirée) selon le type d'application recherchée. A titre indicatif, la quantité d'eau de gâchage est d'environ 4,5 à 5,5 litres par sac de 25 kg. Verser progressivement **Planiseal PK** et mélanger pendant 1 à 2 minutes. Racler les parois puis malaxer à nouveau pendant 2 à 3 minutes jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène. Il est conseillé d'utiliser un malaxeur à rotation lente afin d'éviter la formation de bulles d'air.

Application du mortier

La gâchée s'applique à la brosse ou à la spatule ou par projection en fonction de sa consistance.

L'application se fera en deux ou trois passes, en attendant entre chaque passe, le séchage de la précédente (environ deux heures en fonction de la température et de la porosité du support). Il est conseillé de ne pas espacer les passes de plus de 24 heures.

La première passe sera appliquée en prenant soin de bien couvrir la totalité du support et en insistant sur les points singuliers (angles, relevés...).

Précautions à observer durant la mise en œuvre

Par temps froid

- Vérifier que le support n'est pas gelé et protéger le produit du gel durant les 24 heures suivant l'application.
- Gâcher avec de l'eau tempérée.
- Stocker le produit à l'abri du froid et de l'humidité.

Par temps chaud et/ou fort vent

- Stocker le produit dans un endroit frais.
- Humidifier plusieurs fois le support.
- Gâcher **Planiseal PK** avec de l'eau froide.
- Après application, les surfaces seront protégées pendant la prise et le durcissement. Afin d'éviter une évaporation trop rapide qui pourrait provoquer des fissures superficielles dues au retrait plastique, pulvériser régulièrement de l'eau durant les premiers jours ou appliquer un produit de cure.

Nettoyage

Le produit frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine mécaniquement.

CONSOMMATION

Environ 1,7 kg/m² et par mm d'épaisseur.

CONDITIONNEMENT

Le produit est disponible en gris et livré en sac de 25 kg.

STOCKAGE

12 mois en emballage d'origine dans un local tempéré à l'abri de l'humidité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Pour les précautions d'emploi, consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur le site Internet www.mapei.com

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

Planiseal PK : mortier monocomposant base ciment à prise normale pour la protection et l'imperméabilisation du béton conforme aux exigences de la norme EN 1504-2, revêtement (C), principes MC et IR

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT			
Consistance :	poudre		
Couleur :	gris		
Masse volumique apparente (kg/m ³) :	1400		
Granulométrie (diamètre maximum) (mm) :	0,80		
Extrait sec :	100 %		
DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % d'humidité relative)			
Taux de gâchage (%) :	18 à 22		
Masse volumique de la gâchée (kg/m ³) :	environ 2050		
Températures d'application :	de + 5°C à + 35°C		
Durée pratique d'utilisation (heures) :	1		
Début de prise (heures) :	environ 6		
Délai d'attente entre passe (heures) :	environ 2		
Délai d'attente avant remise en service (jours) :	7		
Caractéristiques mécaniques	Méthode d'essai	Exigences requises selon EN 1504-2 revêtements (C) Principes MC et IR	Caractéristique du produit
Résistance à la compression (MPa):	EN 12 190	aucune	> 10 (après 24h) > 20 (après 7j) > 30 (après 28j)
Résistance à la flexion (MPa) :	EN 196-1	aucune	> 3 (après 24h) > 5 (après 7j) > 6 (après 28j)
Adhérence sur béton (support de type MC 0,40 – rapport E/C = 0,40 selon EN 1766 (MPa) :	EN 1542	pour systèmes rigides sans trafic ≥ 1,0 avec trafic ≥ 2,0	>2 (après 28j)
Imperméabilité exprimée comme coefficient de perméabilité à l'eau libre (m ² .h ^{0,5}) :	EN 1062-3	W < 0,1	W < 0,1 Classe W3 faible perméabilité à l'eau
Perméabilité à la vapeur d'eau, épaisseur d'air équivalente SD (m) :	EN ISO 7783-1	classe I SD < 5m classe II 5m ≤ SD ≤ 50m classe III SD > 50m	SD < 5m Classe I (perméable à la vapeur d'eau)
Réaction au feu :	EN 13501-1	Euroclasse	F
Résistance à l'abrasion Taber (meule H22, 1000 gr et 1000 cycles) exprimée en perte de poids (gr) :		aucune	< 5
Résistance à l'abrasion Capon (roue de largeur 1 cm, 150 tours) (mm ³) :		aucune	<140
Résistance à la pression d'eau (MPa) :	P 18-862	aucune	≥2
Résistance à la contre-pression d'eau (MPa) :	P 18-862	aucune	>1

AVERTISSEMENT

Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Les conditions de mise en œuvre sur chantier pouvant varier, il est conseillé à l'utilisateur de vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. L'utilisateur sera par conséquent toujours lui-même responsable de l'utilisation du produit. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné.

Se référer à la dernière mise à jour de la fiche technique disponible sur le site web www.mapei.com

MENTION LÉGALE

Le contenu de la présente Fiche de données Techniques (FT) peut être reproduit dans un autre document, mais le document qui en résulte ne peut en aucun cas remplacer ou compléter la FT en vigueur au moment de l'application ou de la mise en œuvre du produit MAPEI. La FT la plus récente peut être téléchargée à partir de notre site web www.mapei.com.

MAPEI DÉGAGE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE MODIFICATION DU TEXTE OU DES CONDITIONS D'UTILISATION CONTENUES DANS CETTE FT OU SES DÉRIVÉS.

7621-10-2022 F(FR)

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon.

